

# Procès-verbal du Conseil d'Ecole du jeudi 9 novembre 2023

## Présents :

### - Enseignants :

Messieurs Caro (Directeur), Gall

Mesdames Ragani, Majo, Le Goff, Chauvin-Liegard, Hoffmann

### - Parents d'Elèves Indépendants (élus et suppléants) :

Titulaires : Mesdames Cahn-Bouchou, Guérin, Takarit, Guérin, Gomez, Barreau, Raev, Guez, Nakache

Suppléantes : Madame Paturaud

### - Mairie :

Madame Tordjman (mairie adjointe au service de l'enfance)

Madame Picard (responsable du service scolaire)

Madame Goncalves Cécile (chargé de patrimoine)

Madame Marie (directrice de l'éducation)

## Excusés :

- Enseignants : Mesdames Creusat, Hoffmann, Bingol

- Parents d'élèves : Mesdames Abbar Oubenami, Kalfon-Marciano, Rivet, Renouf, Cahn-Bouchou

- IEN : Monsieur Sarie

Préambule : présentation et tour de table (car l'Equipe Pédagogique et les Représentants de Parents d'Elèves sont en partie renouvelés cette année).

## 1- Bilan de la rentrée scolaire

Sur le sujet de la logistique, la majeure partie des commandes de matériel est arrivée avec quelques jours de retard sur les dates prévues. Quelques manques étaient à déplorer auprès du fournisseur Majuscule et particulièrement des séries de cahiers. Le reliquat est arrivé huit jours après la rentrée. Globalement, nous n'avons pas déploré de manquement majeur sur le sujet.

### Concernant les locaux et leur entretien :

- Durant l'été, la rénovation du toit-terrasse était à l'ordre du jour. Les travaux d'imperméabilisation et d'étanchéité attendus ont été effectués. Désormais, non attendons toujours que des travaux de réhabilitation puissent être réalisés afin de circonvenir aux dégâts causés sur les murs et plafonds.

Hormis cela, rien n'a été réalisé dans les locaux, si ce n'est l'entretien de l'élévateur (dont une nouvelle vérification est prévue en date du 10 novembre).

- De nouveau, la borne d'accès au parking enseignant dysfonctionne et le parking est ouvert à tous. En ce moment, il y a un portail en place avec une serrure. A été chiffré un portail automatique.

- Il est à noter qu'il n'y a pas eu de grands ménages durant l'été. A la pré-rentrée, l'école était dans un état similaire à celui de début juillet et durant la pré-rentrée, un ménage minimaliste a été réalisé. Le mercredi suivant la rentrée, un lustrage du préau a été organisé, mais les salles de classe sont demeurées globalement peu nettoyées (le sol et les tables notamment).

La mairie est en cours de recherche pour un nouveau marché en début d'année avec une nouvelle société.

- Le mercredi 11 octobre, la sonnerie de l'étage a été remplacée.

- Dès la rentrée, nous avons demandé (via Fluxnet) l'élagage des arbres situés le long de l'école (côté Rue des Deux Piliers) par souci de clarté dans les classes de l'étage.

Le responsable des espaces verts doit passer courant semaine prochaine pour constater.

- Concernant les travaux en cours :

La lourde porte rouge des sanitaires (filles) donnant sur la cour fut condamnée à l'usage durant un mois car son axe de pivot était cassé. La pièce était en commande et une société extérieure est intervenue durant les vacances afin de procéder aux réparations.

Nous avons demandé la restauration des porte-manteaux dans les couloirs de l'école. Ils sont en commande et seront remplacés.

Nous attendons la réparation de la serrure de la porte coupe-feu extérieure reliant la coursive à la cour avec la pose d'un barillet correspondant à la clé n°16. Le matériel est en commande depuis début octobre.

- Les épisodes caniculaires étant de plus en plus fréquents, la question se pose de savoir si la municipalité envisage des aménagements structurels afin de contrer les affres nées de ces grosses chaleurs annuelles. La mairie travaille sur des cours oasis plus ludiques et reviendra vers l'équipe enseignante et les parents d'élèves élus. L'école est prioritaire mais pas pour 2024.

- La question est de nouveau soulevée concernant l'aménagement de la cour de récréation, dont le revêtement irrégulier est propice à la stagnation des eaux et qui ne bénéficie d'aucun coin ombragé.

La mairie s'y attelle vraiment avec les différentes lois promulguées, avec le projet de création d'une cour-oasis qui nécessitera une concertation.

Concernant les effectifs, après plusieurs inscriptions estivales, mais encore quelques radiations tardives à la pré-rentree, l'école compte aujourd'hui 229 élèves, répartis dans 9 classes. La structure de l'école est la suivante :

CP A : 24 [Madame Majo]

CP B : 24 [Madame Spony]

CE1 A : 22 [Madame Hoffmann]

CE1 B : 22 [Madame Ragani]

CE 2 : 27 [Monsieur Caro et Madame Bingol] Jours de Décharge de Direction : lundi et mardi

CE2-CM1 : 26 (20+6) [Madame Le Goff]

CM1 : 28 [Madame Creusat]

CM1-CM2 : 27 (12+15) [Madame Chauvin-Liegard]

CM2 : 29 [Monsieur Gall]

Quatre AESH complètent l'équipe pédagogique et sont affectées sur l'école afin d'accompagner les élèves en situation de handicap.

Pour ce qui est du climat scolaire, le début d'année fut mouvementé avec quelques incidents à déplorer, principalement au sujet de la difficile cohabitation entre certains élèves de CP et quelques-uns de leurs pairs plus âgés. Des conflits et litiges (nombreux et récurrents) durent être réglés et plusieurs rappels aux règles de vie furent effectués (par les enseignants et le directeur). De nombreux parents d'élèves ont contacté l'école par différents biais afin de dénoncer des incivilités, voire pire, à l'encontre de leur progéniture.

Au-delà de la nécessité indiscutable de disposer d'un cadre propice et donc d'un climat scolaire serein, mais aussi de régler les situations conflictuelles dès leurs prémices, notons que :

- Ces situations répétitives compliquent encore la bonne tenue des premières semaines de l'année scolaire puisqu'elles sont très chronophages et amputent d'autant la mission principale et primordiale de l'équipe enseignante qu'est : l'instruction.

- Ces comportements et leur résonance laissent à réfléchir quant à la pertinence, voire à l'intérêt de continuer à promouvoir des événements pouvant offrir des terrains propices à ces incivilités (supposées ou vérifiées) redondantes. Sorties scolaires et voyages scolaires particulièrement.

Mme Tordjman propose de travailler avec les parents d'élèves élus sur ce projet-là (café des parents...) car il y a un véritable problème sociétal.

## 2 - Compte de l'école et Budgets

Le compte OCCE de l'école était créditeur à hauteur de 8504,98 euros, en date du 1<sup>er</sup> septembre 2023. Ce solde prend en compte le paiement annuel de l'adhésion à l'OCCE et le règlement des assurances scolaires pour les élèves et enseignants, dont le montant s'élève à 507,40 euros. Toutefois, ce montant ne tient pas compte plusieurs achats (du matériel pédagogique) qui étaient en attente et qui ont été réglés dans les premières semaines de la rentrée, mais aussi les frais d'adhésion à l'OCCE.

- Les comptes détaillés de l'an dernier (avisés par Madame Cahn-Bouchou notamment, en sa qualité de Parent d'Elève Elue) ont été communiqués à l'OCCE dans les délais requis (à savoir avant le 30 septembre).
- Les pièces comptables justifiant de nos diverses subventions (municipales et académiques) ont également été transmises à qui de droit.

- Suite à la demande de mobilier demandée l'an dernier, nous sommes censés être livrés des équipements suivants lundi :

  - Un bloc tiroir à annexer au bureau de Madame Le Goff (salle de classe n°8) a été livré le 30 octobre.

  - Des meubles de présentations de livres pour Monsieur Gall (salle de classe n°7), attendu ce lundi 13 novembre

- Concernant le budget d'investissement 2024, l'école a sollicité la mairie afin de se voir équipé (pour la rentrée scolaire prochaine donc) :

  - D'un nouveau mobilier scolaire pour la salle de classe n°8 (Madame Le Goff).

  - D'un meuble (sans porte) à étagères pour la salle de classe n°9 (Madame Hoffmann).

Rappelons que ces mêmes demandes avaient été effectuées l'an dernier, sans qu'elles ne puissent être honorées, pour une question de priorité liée à l'ancienneté du mobilier dans les différentes écoles.

## 3 – Sécurité

- Le document PPMS a été mis à jour dès le 5 septembre et a été communiqué à la mairie et à l'inspection de la circonscription.

- Rappelons que depuis fin octobre, le Plan Vigipirate est accru et nous demande une surveillance significative des accès et des abords de l'école.

Le changement du code de la porte d'entrée de l'école est prévu et un système de sécurisation dans les écoles (badge...) est en projet.

- Cette année encore, plusieurs exercices de simulation sont prévus :

  - Comme chaque année, trois exercices d'évacuation doivent être effectués. Le premier (devant se tenir dans le mois qui suit la rentrée) s'est déroulé (sans incident) le lundi 25 septembre au matin, en la présence de Monsieur Accipe, préposé municipal en la matière. Aucun problème technique ne fut à déplorer.

  - Nous nous attendons à devoir à réaliser prochainement un exercice PPMS sur le thème « Attentat-Intrusion », selon la posture « Se Cacher ». Pour l'heure, nous sommes en attente de directives.

## 4- Evaluations

- Cette année encore, les élèves de CP et CE1 étaient concernés par des Evaluations Nationales, et s'ajoutent désormais les élèves de CM1.

  - Les passations se sont déroulées entre le lundi 11 septembre et le vendredi 22 septembre 2023.

  - Les résultats ont été saisis et transmis via les portails numériques idoines. Ils ont été analysés dans l'objectif de peaufiner la conduite des apprentissages et seront comparés à l'aune des résultats à l'échelle de la circonscription (et sûrement académique). Ils ont aussi été communiqués aux parents d'élèves concernés afin de tirer un bilan individualisé de chacun en ce début d'année.

- Les élèves de CM2 se sont conformés aux Evaluations de Compréhension durant la semaine du 16 octobre. Elles devront être corrigées, saisis et envoyées avant le 20 novembre. Il s'agit d'un indicateur intéressant en vue du passage des élèves dans le secondaire.

Le LSU (Livret Scolaire Unique) sera complété, cette année encore, sous sa forme semestrielle :

La première remise se déroulera fin janvier 2024

Le second parviendra aux familles courant juin 2024

## 5 - Piscine

- Le fonctionnement demeure identique avec 2 classes par vacation, exception faite pour les CP. Chaque module s'étale sur 10 séances consécutives, selon le planning annuel suivant :

Trimestre 1 : CE1 et CE2 (18 septembre au 8 décembre)

Trimestre 2 : CM1 et CM2 (11 décembre au 15 mars)

Trimestre 3 : CP (18 mars au 14 juin)

- La passation de l'ASNS (partie théorique et partie pratique) en est à nouveau l'enjeu pour les plus grands, tandis que les plus petits sont évalués sur leurs aptitudes dans le domaine dit de : « l'aisance aquatique ».

## 6- Projets et événements de l'année

- Comme chaque année, nous avons sollicité la mairie au titre des subventions pour « aide aux projets des écoles ». Il s'agit là de demander une dotation à hauteur de 1000 euros dans le but d'entretenir et d'enrichir le jardin-potager de l'école. Trois axes se dégagent habituellement quant à ces postes de dépenses :

Le potager (plantations, renouvellement du matériel courant (les barrières), agrandissement et réfection des espaces de culture)

Les élevages (renouvellement des habitats et des espèces, nourriture, soins même parfois)

Le Land-Art à dessein d'associer le Parcours Artistique et Culturel à cette action liée au Développement Durable (et donc au Parcours Citoyen, conformément aux Axes du Projet Académique). Il s'agit de décorer et d'habiller cet espace tout en faisant appel à la créativité des élèves.

Il est à noter que notre action sur le sujet est inhérente de longue date à l'identité même de l'école et que cette action a été autant saluée qu'encouragée par le comité lors de l'Évaluation d'École.

Précisions que cette année, nous avons revu à la hausse notre demande car il s'agirait de promouvoir deux investissements onéreux, à savoir, le remplacement du plus grand aquarium donc nous disposons (et qui dysfonctionne), mais aussi aménager un escalier dans les zones horticoles du jardin pour accéder au palier supérieur.

- Les événements sportifs à l'échelle municipale sont reprogrammés cette année et l'ensemble des classes de l'école y adhère. Citons :

Les rencontres inter-écoles à l'issue des modules d'Activités Physiques et Sportives proposées par l'intervenant éponyme : Monsieur Aoudia.

Le FunAthlé (sous la forme d'une journée consacrée à la pratique d'une multitude d'ateliers sportifs), prévu fin mai.

La Semaine du Sport (sous la forme d'un tournoi dédié à un sport collectif relatif à chaque niveau de classe), programmée fin juin.

- Le vendredi 8 décembre au matin, par niveaux de classe, les élèves participeront au Cross des Ecoles en faveur du Téléthon, qui se déroulera au parc Georges Brassens.

- Dans le cadre du Parcours éducatif Culturel, plusieurs classes de l'école profiteront encore cette année des prestations culturelles que sont : la bibliothèque, la ludothèque et les expositions, en se rendant sur place pour profiter des ressources proposées.

- Les classes de CE2 (Madame Bingol), de CE2-CM1 (Madame Le Goff) et de CM1 (Madame Creusat) s'inscrivent dans des projets sur le thème de la valorisation des déchets, en partenariat avec le Sigidurs.

- Madame Mabuala (infirmière scolaire), comme chaque année, effectue (en ce mois d'octobre) des dépistages infirmiers pour les classes de CP.

En outre, dans le cadre du Parcours Santé, elle proposera dans l'année des interventions aux différents niveaux de classe. Les thématiques (à confirmer avec les enseignants concernés) devraient être les suivantes : l'alimentation (CE1), les accidents domestiques (CE2), le sommeil (CM1) et la puberté (CM2).

- Comme chaque année, dans le cadre du Parcours Citoyen, les élèves de CM2 ont été sollicités pour les élections des représentants au Conseil Municipal des Jeunes, qui se dérouleront le 20 novembre.

- Même si nous ne disposons pas encore d'un cahier des charges très précis, les élèves de CM2 (pensionnaires donc des classes de CM1-CM2 de Madame Chauvin-Liegard et de CM2 de Monsieur Gall) sont concernés par la participation à un séjour avec nuitée (de six jours a priori), qui devrait se dérouler en Période 5.

- Nous envisageons de proposer une Fête de Fin d'Année le vendredi 28 juin, sur le format : soirée dansante – tombola, tout en agrémentant l'événement par un espace « jeu » libre d'accès (et moins formel que dans le cadre d'une kermesse) et quelques autres joyeusetés à définir, avec le concours espéré et efficace (comme l'an dernier) de la communauté des parents d'élèves. Aux alentours de février 2024, nous organiserons une réunion afin de finaliser et détailler ce projet festif, sans manquer de lancer les actions nécessaires en amont (telles que la collecte de lots pour la tombola ou encore le recensement du matériel nécessaire).

Notons que cette date ne correspond pas à la date envisager par l'école Charles Perrault pour la tenue de ses propres festivités, mais peut-être que d'autres écoles de la ville seront concernées ce même jour. Toutefois, entre les voyages scolaires, les événements sportifs, la sortie de fin d'année, les impondérables pédagogiques (les LSU, le Conseil Ecole-Collège ou encore le Conseil d'Ecole), mais aussi la tenue de la Fête de la Musique (du vendredi 21 juin), le choix n'en devient finalement plus un.

- Il est à noter que le photographe de la société « Atelier des Souvenirs » sera présent dans l'école le lundi 13 novembre, afin de réaliser les prises de vue individuelles (dont les commandes, cette année encore, s'effectueront directement par paiement en ligne).

#### 7- Règlement intérieur

- Le Règlement Intérieur de l'Ecole est modifié car il se voit agrémenté d'un condensé du processus d'intervention du dispositif Phare (lutte contre le harcèlement) sur la circonscription.

[Lecture orale de cet addendum.]

Une plaquette de présentation du dispositif est disponible sur le panneau d'affichage devant l'école.

Nul parmi l'assemblée de s'oppose à la mise en place du Règlement Intérieur, qui est adopté et sera dans inséré le cahier de liaison dès la semaine prochaine.

- Nous rappelons qu'une circulaire interdit l'usage des téléphones portables dans les écoles et même durant les événements exceptionnels (se déroulant hors de l'établissement) tels que les activités sportives, les sorties et les voyages scolaires.

#### 8- Calendrier des Conseils d'Ecole

Voici les dates proposées (et déjà communiquées aux services municipaux à dessein de planification) pour la tenue des deux prochains Conseils d'Ecole de l'année scolaire :

Jeudi 8 février 2024 à 18h15

Mardi 11 juin 2024 à 18h15

Elles sont acceptées et enregistrées officiellement par les parents d'élèves présents et les services municipaux.

Remarques annexes :

- Les parents élus regrettent qu'il n'y ait pas de suite aux cours de langue proposés dans le cadre des EILE.

- Concernant le conservatoire, il n'y a pas de projet particulier en lien avec notre école. Des actions ont été proposées aux écoles maternelles afin de changer de bénéficiaires.

- Il y aura une sortie de fin d'année avec les cars de la municipalité, sauf problématique liée à Vigipirate.